

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC  
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE  
BOBIGNY  
93-115, Rue DE LA REPUBLIQUE  
93000 BOBIGNY

**CLASSEMENT SANS SUITE**

L'Officier du Ministère Public

à

MAITRE DEHAN & SCHINAZI  
174 RUE DE COURCELLES  
75017 PARIS

**Références à rappeler :**

Référence :

Rédacteur :

Maître,

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **023800** USAGE D'UN TELEPHONE TENU EN MAIN PAR LE CONDUCTEUR D'UN VEHICULE EN CIRCULATION ART.R.412-6-1 AL.1 C.ROUTE. ART.R.412-6-1 AL.4, AL.5 C.ROUTE.  
Infraction(s) relevée(s) à \_\_\_\_\_ en date du \_\_\_\_\_, par  
procès verbal n° \_\_\_\_\_ dressé par \_\_\_\_\_, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

Après examen de votre réclamation et du procès-verbal, j'ai procédé au classement sans suite de cette (ces) contravention(s).

Je vous pris d'agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées

Fait à BOBIGNY, le 03/07/2023

**L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC**  
**Le Commandant de Police**

